

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Abréviations

CA = Commission d'alpinisme	CC = Comité central du CAS
-----------------------------	----------------------------

2. Matériel

Disponible au local du matériel de la CA. Les chefs de course actifs ont la possibilité d'emprunter du matériel spécialisé (disponibilité limitée) pour le tester et se familiariser : renseignements au local du matériel.

	Attribution	Tarif
Cordes	Réservées aux courses officielles de la section. Remises au chef de course qui en est personnellement responsable et qui les rend : 1. vérifiées 2. sèches 3. pliées et signale tout défaut constaté	Gratuit
DVA, pelles, sondes	Distribués en priorité aux courses et cours officiels de la section et pour les privés s'il en reste	<u>Courses officielles</u> : . DVA : CHF 5.- le weekend CHF 15.- la semaine . Pelles, sondes : gratuit <u>Courses privées</u> : . DVA : CHF 10.- le weekend CHF 30.- la semaine . Pelles, sondes : CHF 2.-
Radios	Distribuées en priorité aux courses officielles engagées et aux cours de la section. Seul le canal E (Emergency : 161.300 MHz) est disponible. Doivent être rendues le vendredi suivant	Gratuit
Carte Gd-St-Bernard	Carte de passage pour le tunnel du Gd-St-Bernard, réservée pour les chefs de course. Prendre contact par e-mail avec Alex Gnaegi (alex.gnaegi@freesurf.ch)	Au prix coûtant : CHF 10.-/ passage/voiture

3. Accidents

En cas d'accident ou de disparition, il faut alerter :

	Tél. en Suisse	Tél. en Valais	Tél. à l'étranger
REGA ou	1414	1414	+41 333 333 333
Air Glaciers	1415	144	+41 27 329 14 15

et

La police cantonale
La présidence de la section
La présidence de la CA

4. Coûts

Utilisation des voitures privées	La CA recommande aux chefs de course de minimiser le nombre de voitures et d'appliquer le tarif de 50 cts par km et par voiture	Exemple : 240 km de trajet aller-retour, 6 personnes, 2 voitures. Calcul : 240 km x 0.50 CHF/km x 2 voitures = CHF 240.-. A diviser par 6, soit CHF 40.-/pers. Chaque chauffeur touche CHF 120.- (dont 40.- de lui-même, donc réellement 80.-)
Frais des chefs de course et adjoints	Nuitées lors de courses officielles	La CA rembourse un forfait de CHF 30.-/nuitée. Les chefs et adjoints désirant se faire rembourser sont priés de communiquer leurs coordonnées bancaires/postales au secrétariat avec référence de la course, avant la fin de l'année
	Frais d'organisation (téléphones, etc.)	A répartir entre les participants

5. Informations importantes pour les participants

Voir règlement de la CA et règlement des cours et des courses.

Quoi	Avertissement	Comment
Inscription à une course	En vous inscrivant à une course, vous vous engagez à venir à la réunion préparatoire et à participer à cette course, sauf cas de force majeure , dont vous informerez le chef de course avant la réunion préparatoire	La course est activée par le logiciel Go2Top environ 3 semaines avant la course. Vous vous y inscrivez directement par Go2Top : www.casdiablerets.quod.ch
Préparation et participation à une course		La préparation de la course a lieu le vendredi soir précédent la course au local (sauf avis contraire mentionné)
Assurance accidents	La participation à un cours ou à une course officielle ne confère pas d'assurance accident	Il appartient à chaque participant de s'assurer qu'il dispose d'une telle assurance

6. Informations importantes pour les chefs de courses

Voir règlement de la CA et règlement des cours et des courses.

Quoi	Avertissement	Comment
Horaire	Même précisément établi, il ne peut couvrir toute la réalité d'une course, et encore moins celle de la montagne	
Cotation	Même remarque que pour l'horaire	Se méfier des différences de niveau de cotations entre les massifs. Les topos du Mt-Blanc et des Ecrins, par exemple, sont plus sévères que ceux du Valais pour ce qui est de la haute montagne
Devoir	Tout l'art et le devoir du chef de courses seront de déterminer dans quelle mesure les conditions effectivement rencontrées sont compatibles avec les possibilités des participants	
Modification de programme	Lors de modification de programme, veiller à ce que la course de remplacement ne soit en aucun cas plus astreignante physiquement et techniquement, ni plus engagée que la première	Le dépassement du nombre maximum de participants doit être approuvé par la CA
Sécurité	Ne jamais perdre de vue l'objectif essentiel qui prévaut sur tout, y compris la réalisation du sommet, le prestige ou la satisfaction personnelle : la sécurité de tout le groupe !	
Matériel		Voir le chapitre 2. Matériel

Quoi	Avertissement	Comment
Rapport de course	Le chef de course doit transmettre un rapport de course dans la semaine qui suit celle-ci	<p>Rédiger le rapport directement sur le site internet www.casdiablerets.quod.ch en utilisant son identifiant.</p> <p>S'il ne peut pas mettre le rapport en ligne, celui-ci doit être transmis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. soit au responsable des programmes été ou hiver 2. soit à la CA dans sa boîte aux lettres au local <p>Les formulaires "Rapports de courses" peuvent se télécharger sur le site www.cas-diablerets.ch ou sont disponibles au local</p>

7. Formation : cours organisés par le COMITE CENTRAL (CC) à Berne

Le programme complet des cours de formation organisés par le CC a été adressé à tous les membres de notre section. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement au secrétariat central à Berne (tél. 031 370 18 18). Le programme se trouve aussi sur le site www.sac-cas.ch. Dans le but d'assurer une sécurité maximale dans nos courses, la Commission d'alpinisme (CA) encourage vivement les membres à se former et à se perfectionner en participant aux cours de formation du CC et de la section.

Principe du financement des cours du CC par la CA :

La CA prend en charge le financement des cours de formation qui amènent nos membres à une fonction de chef de courses (été, hiver, escalade, moyenne montagne) ainsi que des cours de perfectionnement pour les chefs actifs (formation continue), selon les règles définies par la CA. **Condition** : la personne concernée **s'engage à fonctionner** comme chef de courses ou moniteur après sa formation. Les demandes sont à adresser au responsable de la formation de la CA.